



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2020

## Reprise des cours suite à l'assassinat de Samuel Paty : SUD éducation fait ses propositions

Suite à l'assassinat de notre collègue Samuel Paty vendredi, dans les Yvelines, un rassemblement a été organisé dimanche sur la place de la République à Paris et un peu partout en France. À l'initiative de SUD éducation, une intersyndicale éducation s'est tenue et a produit un communiqué appelant à participer aux différents rassemblements. Pour témoigner de leur solidarité en cette période de recueillement, mais aussi pour ne pas laisser la place aux généralisations, stigmatisations et récupérations réactionnaires de ce drame, les militantes et militants de SUD éducation étaient présent-e-s dans ces rassemblements.

Pour les enseignant-e-s, la question de la préparation de la rentrée se pose dorénavant avec acuité. Dans différentes académies se tiennent des réunions institutionnelles pour préparer, organiser la rentrée des vacances d'octobre avec la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty et des échanges à mener dans les classes.

Pour SUD éducation, après ce drame, les besoins exprimés par les personnels sont clairs :

- **un besoin de protection de la part de l'administration, notamment par le biais de la protection fonctionnelle en cas de menaces ;**
- **un besoin d'accompagnement pour les élèves et de renforcement de la communauté éducative par l'intervention de psychologues scolaires, d'assistant-e-s sociales-aux ;**
- **un besoin de formation et un besoin d'échanges, entre adultes mais aussi entre adultes et enfants.**

Pour SUD éducation le « cadrage national strict » évoqué par Jean-Michel Blanquer s'agissant de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty n'est pas adapté à la diversité des élèves accueilli-e-s dans les classes, que ce soit par leur âge, leur sensibilité ou leur

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



maturité. Plutôt que d'imposer une parole venue d'en-haut, SUD éducation insiste sur le fait de faire vivre la liberté d'expression dans les classes, en formant les personnels pour cela et en proposant des outils adaptés. À ce titre, SUD éducation regrette que la réécriture des programmes d'enseignement moral et civique, en 2018, ait sensiblement réduit la part faite au débat, à la coopération et à la pratique effective de la liberté d'expression.

Pour SUD éducation, il faut faire confiance aux enseignant-e-s, qui connaissent leurs élèves et sauront se saisir d'éventuelles propositions de supports adaptés à l'âge des enfants.

L'erreur serait de plaquer sur les élèves un discours tout fait, en décalage avec leur compréhension du monde ou leur ressenti. Au contraire, il faut prendre en compte les enjeux émotionnels et, pour les plus grands, les enjeux politiques, sans passer sous silence les propos stigmatisants ou les sursauts de haine auxquels les élèves ont pu être confronté-e-s sur les réseaux sociaux ou devant leur télévision.

SUD éducation le redit avec force : nous condamnons toutes les généralisations, stigmatisations et récupérations réactionnaires de ce drame, d'où qu'elles viennent.

#### **SUD éducation propose pour la reprise :**

- **la banalisation des cours du lundi matin afin de permettre aux collègues de se concerter, discuter et préparer la commémoration de l'assassinat Samuel Paty**
- **la banalisation du lundi après-midi pour échanger et recueillir la parole des élèves et des parents**
- **le report de la minute de silence au mardi 3 novembre, afin que celle-ci fasse pleinement sens pour l'ensemble de la communauté éducative**

Au-delà, nous réaffirmons le besoin de moyens supplémentaires alloués à l'école : il est évident que, de manière générale, les échanges avec les élèves et notamment autour de présupposés qu'il s'agirait de déconstruire, ne peuvent se faire convenablement qu'avec des effectifs réduits et de meilleurs taux d'encadrement.

**SUD éducation suivra avec attention la manière dont sera organisée cette reprise et sera vigilant-e-s face à d'éventuelles injonctions irraisonnées de la part du ministère à la crise sanitaire.**